

PEROU

MODELE DE L'ÉVALUATION PSYCHOLOGIQUE COMMUNIQUE PAR LE MIMP *L'évaluation doit dater de moins d'un an à la réception au Pérou*

1. INFORMATIONS GENERALES:

Nom et prénoms complets des candidats, sexe, âge, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, niveau d'étude, état civil, religion, activité professionnelle, lieu de résidence. Dates des entretiens d'évaluation, de rédaction de l'enquête et nom du psychologue responsable qui effectue l'enquête.

2. MOTIF D'ÉVALUATION

Déterminer la capacité psychologique comme parents adoptants.
Évaluer les capacités et les limites face à la maternité/paternité adoptive, ainsi qu'obtenir une connaissance précise du fonctionnement et du mode de vie familiale.

3. TECHNIQUES ET INSTRUMENTS UTILISES

Signaler les techniques employées, ainsi que les instruments psychologiques utilisés durant le processus d'évaluation des adoptants (préciser par écrit le nom complet de la technique et de l'instrument psychologique employé).

4. DESCRIPTION DU PHYSIQUE ET DU COMPORTEMENT OBSERVE

Description des adoptants, tant dans leurs aspects physique et vestimentaire que dans leur comportement observé pendant les entretiens d'évaluation, en notant tout élément caractéristique qui pourrait notamment affecter la continuité du processus d'évaluation.

5. HISTOIRE PERSONNELLE DES CANDIDATS (pour chacun des membres du couple)

Vie familiale, parcours de vie de chacun des adoptants, relation avec les parents et/ou les frères et sœurs ou membres de la famille proche à chaque période de vie (enfance, adolescence, vie adulte) ainsi que les éléments et le contexte de la vie affective.

Gestion des frustrations et des expériences douloureuses au cours du parcours de vie de chacun des adoptants, moyens employés pour y faire face et résolution de celles-ci.

Parcours éducatif et scolaire : durée, motifs de changement de parcours si tel est le cas.

Niveau scolaire, diplômes obtenus et/ou autres études réalisées lors de la demande d'adoption.

Parcours professionnel : expériences, initiales, actuelles, éventuels changements.

Relation affective, entente, communication avec la famille nucléaire ainsi qu'avec la famille élargie et les personnes significatives pour chacun des adoptants.

6. HISTOIRE DU COUPLE ET DYNAMIQUE FAMILLE

Parcours du couple :

Date et circonstance de la rencontre du couple.

Dynamique du couple, temps partagé : au commencement de la relation et à l'heure actuelle.

Résolution des conflits au sein du couple et réconciliation.

Attentes, projet, vie commune, prise de décision du couple.

Dynamique familiale :

Composition et structure familiale.

Communication, assertivité, complicité, intimité, harmonie du couple.

Gestion de la frustration, du stress, de l'infertilité ou de l'impossibilité à procréer, deuil de l'enfant biologique.

Points forts et points faibles du couple.

Sujets de discussion, centre d'intérêt.

Répartition des rôles au sein du couple.

Estime, perception, évaluation du conjoint.

Disponibilité, organisation du couple permettant l'adaptation et l'intégration du futur enfant.

Projets futurs : pour le couple et chacun des membres du couple.

Temps libre et loisirs.

Participation à la vie commune.

7. MOTIVATION DE L'ADOPTION

Identifier les motivations de l'adoption.

Signaler les diagnostics cliniques qui empêchent la procréation et le rejet des traitements médicaux.

Description du vécu du deuil de la fertilité

Description du processus d'élaboration du projet d'adoption de la personne ou du couple candidat. Indiquer les attentes relatives à l'enfant et/ou adolescent (sexe, âge, lieu de provenance, état de santé, antécédents familiaux, culturels et raciaux)

Attitude des adoptants face à la révélation des origines de l'enfant.

Ouverture des futurs parents à la diversité culturelle et ethnique.

Attitude envers les antécédents des parents biologiques des enfants, les problèmes de santé légers ou soignables.

Mentionner l'appréciation de la famille et des amis relativement par rapport au projet d'adoption des adoptants.

8. CARACTERISTIQUES PSYCHOLOGIQUES

• Description de la personnalité

Description des facultés intellectuelles des candidats : capacité d'identification d'analyse et de résolution des problèmes ; mémoire, attention, perception, compréhension, logique.

Décrire et interpréter les aspects de la personnalité des adoptants, en faisant une appréciation de leurs capacités intellectuelles, indicateurs émotionnels comme : estime de soi, confiance en soi, satisfaction personnelle, réalisme, autocontrôle et cohérence de comportement, capacité à identifier et évaluer l'information, capacité d'analyse, de synthèse, de raisonnement

Centres d'intérêt, loisirs et échelle de valeurs.

Devront être évalués leur expérience et principes éducatifs, ainsi que leurs facultés à affronter les difficultés éducatives.

Signe clinique de psychopathologie ou conduites qui vont à l'encontre du développement et de l'intégration d'un enfant en situation d'abandon.

- **Autres membres**

Si d'autres membres de la famille vivent au foyer des adoptants, notamment un/des enfant(s) adopté(s) ou biologique(s), une évaluation psychologique de chacun d'eux devra être réalisée (notamment concernant les attentes et l'accueil face à l'adoption).

9. APPRECIATION PROFESSIONNELLE

A partir de l'évaluation faite des adoptants, les professionnels devront conclure sur les aspects psychologiques ainsi que sur les motivations pour l'adoption et les attentes face à cette dernière, la personnalité du couple et les relations qu'ils établissent, leurs référents parentaux et leurs critères éducatifs, aspects qui garantissent le meilleur développement intellectuel, émotionnel et social de l'enfant et/ou adolescent adopté.

Le psychologue donnera son diagnostic et son pronostique, en utilisant les termes suivants :

- a) favorable
- b) défavorable
- c) réservé

10. RECOMMANDATIONS

Dans l'hypothèse où l'avis émis est « réservé », il devra être fait mention des points sur lesquels portent les réserves et le type d'accompagnement ou de thérapie psychologique recommandé.

Il pourra être apporté des suggestions relativement au type d'enfant, ses caractéristiques psychologiques, tranche d'âge recommandée ou autres aspects en fonction de l'évaluation des adoptants.

11. SIGNATURE DU PROFESSIONNEL

Nom complet, signature et numéro d'inscription dudit professionnel auprès d'un ordre professionnel ou d'une organisation professionnelle.
